

**Commission départementale de préservation des espaces naturels,  
agricoles et forestiers  
du 15/01/2026**

**1 - Dossier**

Date de saisine de la CDPENAF : 18/12/2025

Commune de : Vaux

Nature du document d'urbanisme : Élaboration Plan Local d'Urbanisme  
Avancement de la procédure : arrêt du projet de PLU le 08/12/2025

**2 – Motif de consultation**

**Consultation obligatoire :**

- Pour l'examen des dispositions permettant les extensions et annexes des habitations en zone A et N (L.151-12 CU)
- Pour l'examen des dispositions permettant de délimiter des secteurs de taille et de capacités d'accueil limitées dans lesquels sont autorisées des constructions en zones A et N (L.151-13 CU)

**Consultation facultative :**

- Pour l'examen du projet de PLU au regard de la consommation d'espace (autosaisine de la CDPENAF car commune située dans un SCoT approuvé)

**3 - Avis de la commission**

Vote sur la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers :

Favorable

Défavorable

Vote sur le règlement relatif aux annexes et extensions en zone A et N :

Favorable

Défavorable

Vote sur les STECAL (Npv) lié à un projet de parc photovoltaïque secteur des Brandes dans la continuité des Bois d'Huriel :

Favorable

Défavorable

Vote sur les STECAL (Npv) lié à un projet de parc photovoltaïque secteur des Trillers, au sud des bâtiments de la fonderie :

Favorable

Défavorable

Vote sur le STECAL (Nt) lié à un centre équestre :

Favorable

Défavorable

Vote sur le STECAL (Nt\*) lié à une aire d'accueil de camping car :

Favorable

Défavorable

Vote sur le STECAL (NL) lié à un centre de loisirs :

Favorable

Défavorable

Fait à Yzeure, le 15 janvier 2026

La Présidente

**Véronique DELMAS**

Directrice Départementale  
Adjointe des territoires